

18/10/2022

## PRISE DE HAUTEUR POUR LA FILIERE BOIS

[Canopée Forêts Vivantes](#), l'association environnementale spécialisée dans la filière bois et forêt en France, connue notamment pour ses actions coups de poing contre les coupes-rases, a organisé le 21 septembre dernier, un séminaire de rentrée parlementaire à la Maison de la Chimie à Paris. Ouvert à tous les acteurs de la filière, cet événement très riche a rassemblé plus de 200 personnes représentant différents intérêts.

Le contexte actuel positionne la forêt au cœur des enjeux de durabilité : stockage de carbone, entretien des sols, régulation du climat et des écosystèmes naturels à combiner avec une sylviculture durable et la préservation d'espaces de loisirs. Le dérèglement climatique est pourtant source d'incertitudes pour l'avenir quant à la capacité à maintenir cette multifonctionnalité des forêts. L'objectif de Canopée pour cette journée était de poser clairement ces différents enjeux pour inciter les parlementaires à élaborer une politique forestière ambitieuse « en conditionnant mieux les aides publiques, en modernisant la fiscalité forestière ou encore en renforçant le volet biodiversité et climat des documents de gestion, en forêt publique comme en forêt privée ».

Pour rappel, la forêt française s'accroît chaque année de près de 80 000 hectares, principalement dû à son accroissement naturel sur des terres agricoles abandonnées (+ 3% de croissance en dix ans). Malgré les atouts indéniables des forêts françaises, la gestion sur le long terme est plus que nécessaire et appelle à l'humilité dans un contexte plein d'incertitudes. L'actualité estivale a rappelé la fragilité des écosystèmes forestiers et la nécessité d'une gestion durable face à la recrudescence des risques incendie et sanitaires en particulier. D'ici 2050, la répartition des espèces va considérablement évoluer avec des déperditions aggravées. Les réactions des forêts face aux pressions environnementales accrues seront différentes selon leur composition initiale (les forêts mélangées étant réputées les plus résilientes).

De nombreux rapports stratégiques ont été publiés ces dix dernières années sur la gestion et la politique forestière mettant en avant les forces et faiblesses de la filière bois-forêt française<sup>1</sup>. Le plan de relance et la stratégie France 2030 lui accordent une place prépondérante avec des financements associés ; les forêts étant un levier important des politiques publiques. Les débats ont mis en exergue des enjeux de temporalité notamment avec une critique du soutien important aux bioénergies au détriment des usages de long terme de la ressource en bois et aux replantations

---

<sup>1</sup> Lire notamment les [conclusions des Assises Nationales de la Forêt](#) et du Bois en 2021, [Rapport de la Députée Anne-Laure Cattelot en juillet 2020](#)

monospécifiques pouvant être en contradiction avec les enjeux de stockage de carbone et de préservation des autres services fournis par la forêt. Selon [I4CE<sup>2</sup>](#), l'objectif est de concilier les usages à court terme du bois qui réduisent le puits de carbone et d'augmenter le potentiel des bois avec des durées de vie longues (construction bois par exemple). Si la forêt ne permet pas de répondre à sa part prévisionnelle de stockage de carbone de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), il sera nécessaire d'augmenter les exigences sur les autres secteurs (agriculture, construction, industrie...) dans les prochaines programmations des futures SNBC (plans par tranche de quatre ans).

Sur le terrain, il est compliqué de concilier les intérêts économiques des propriétaires forestiers (optimiser la valeur marchande des parcelles) et les intérêts écologiques, récréatifs et paysagers. Dans la majorité des situations, augmenter la valeur des parcelles amène à investir sur le long terme pour compenser le manque de régénération naturelle ce qui génère des coûts sans garantie de retour sur investissement.

Evrard de Turkheim, Président de Pro Silva France, expert et gestionnaire forestier qui défend les cultures mélangées à couvert continu, insiste sur la nécessité de suivre avec minutie les parcelles forestières en encourageant des pratiques sylvicoles durables laissant le plus de place à la régénération naturelle sans se priver de plantation nouvelle sous certaines conditions. La problématique de la régulation du gibier pour protéger les pousses d'arbres a aussi été abordée. L'objectif est de concilier économie et écologie dans une logique qualitative avant tout.

Les experts présents ont défendu que les aides publiques à la forêt doivent être principalement orientées vers la recherche et l'adaptation des pratiques sylvicoles en amont, et vers les usages du bois longue durée à l'aval (bois industrie, bois construction...). Le cadre juridique et politique doit aussi être renforcé pour obliger les acteurs économiques à valoriser le bois dans leurs secteurs. Un [récent rapport de la Cour des Comptes](#) met en avant les inadéquations entre l'offre et la demande de bois conduisant à l'existence d'un important déficit commercial structurel qui perdure (près de 7 milliards d'euros en 2021). La Cour appelle l'Etat à accompagner fortement la restructuration de la filière (le nombre de scieries a été divisé par dix depuis 1960). Ce rapport souligne également le morcellement de la gouvernance de la forêt en France partagée entre le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de l'Agriculture. En conséquence, elle est sous le joug de nombreuses règles administratives et n'est la priorité de personne.

La gestion de l'urgence ne doit pas empêcher d'accompagner les mouvements longs. La conditionnalité environnementale des aides doit être renforcée à tous les niveaux (subventions directes et fiscalité). Les outils de valorisation financière des services environnementaux (préservation de la biodiversité, stockage de carbone, protection de la ressource en eau...) ont aussi été présentés comme des potentiels à développer. Bien que mentionnés depuis longtemps, ceux-ci

---

<sup>2</sup> I4CE - Institut de l'Économie pour le Climat, émanant de la Caisse des Dépôts et Consignations, est une association à but non lucratif experte de l'économie et de la finance. I4CE fait avancer la lutte contre les changements climatiques en informant le débat sur les politiques publiques et en accompagnant les décideurs publics et privés.

tardent encore à se développer pour des raisons juridiques, techniques et financières. Selon Guillaume Sainteny, expert en fiscalité environnementale, les services écosystémiques fournis par la forêt seraient estimés à minima à 1000 euros par hectare par an soit cinq fois la valeur du bois récolté. La fiscalité forestière doit être réformée pour prendre en compte ces nouvelles dimensions (taxes foncières sur le foncier non bâti, non liées aux revenus ; baisse des droits de mutation à titre onéreux...). Selon lui, la forêt est désormais plus taxée que les autres biens depuis la réforme de 2018. En France, la fiscalité est forte et non basée sur des critères écologiques (situation similaire pour les terres agricoles).

Le sujet humain a également été abordé. Les métiers de la forêt, comme d'autres secteurs, souffrent d'un manque d'attractivité auprès des jeunes générations. L'Office National des Forêts a vu ses effectifs décroître fortement ces dernières années. De plus, ce sont les acteurs de terrain qui subissent principalement les conflits avec la société. A noter que la structure mise en place pour gérer les problématiques écologiques de la forêt de Chantilly a développé tout un réseau de bénévoles impliqués pour observer l'évolution de la forêt et être des points d'appui pour les gestionnaires et le public sur place.

Pour les Pouvoirs publics, la gestion forestière est assurément un sujet d'avenir. Selon la Commission européenne, à peine 20% des forêts européennes peuvent être considérées en bon état de conservation. Dans le cadre du Pacte Vert, la politique forestière va être fortement orientée par la stratégie Biodiversité 2030 et la stratégie Forêt 2030 (lutte contre la déforestation importée, préservation des ressources...). La notion des indicateurs de suivi qualitatifs va être centrale dans les politiques publiques en construction.

En synthèse, les principaux enjeux soulevés ont été l'importance de déstocker le moins possible de bois en orientant les ressources disponibles vers les usages à longue durée de vie, d'adapter les pratiques sylvicoles plutôt que la forêt elle-même (plantation d'arbres non originaires de la région) et l'importance du suivi de terrain en conduisant des actions adaptées à chaque territoire avec une optique long terme. Les parlementaires présents ont pu prendre conscience de la complexité des problématiques et des réponses à apporter. Ce sujet doit transcender les partis politiques. Dans tous les cas, l'humilité est de mise car les solutions mises en œuvre aujourd'hui ne pourront être homogènes pour répondre à des problématiques locales bien précises et leur succès ne peut être garanti à l'avance.

Retrouver le replay de l'évènement en [version intégrale](#) (avec chapitres) ou en [résumé](#).

Francky DUCHÂTEAU  
Responsable Entreprises durables et territoires